

Thème 3 L'Europe : un espace, des territoires

Chapitre 4 L'Union européenne

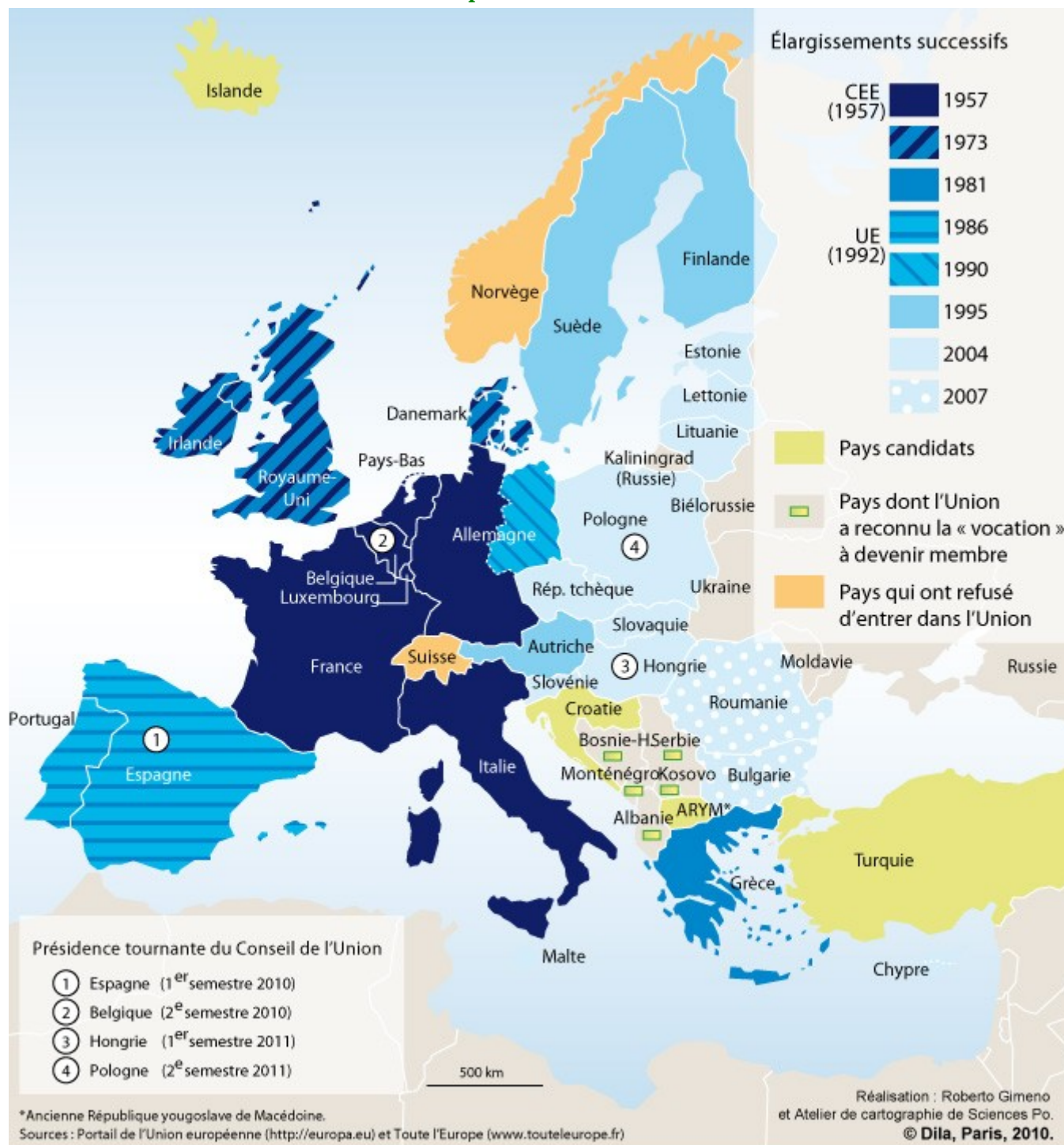
Introduction

Débutée en 1951, avec l'association de la France et de l'Allemagne dans l'espoir d'éradiquer définitivement la guerre en Europe, l'Union européenne compte aujourd'hui plus de 27 États. S'élargissant sans cesse, l'espace européen est devenu un modèle de paix, de stabilité et de prospérité.

Problématique Quels sont les nouveaux défis de l'Union européenne ?

I. La construction européenne

A. De l'amitié franco-allemande à l'Union européenne



Après deux guerres mondiales qui ont dévasté le continent européen, la France et l'Allemagne décident d'unir leurs économies pour prévenir tout nouveau risque de conflit avec la création de la Communauté Économique du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.). Ces deux puissances réconciliées sont rejointes dans ce projet européen par 4 autres États fondateurs (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie). Cette première étape de la construction européenne apporte stabilité et paix en Europe de l'Ouest.

Le traité de Rome de 1957 institue la Communauté Économique Européenne (C.E.E.) et élargit la coopération économique : agriculture, échanges commerciaux avec la naissance d'une zone de libre-échange.

En 1992, le traité de Maastricht crée l'Union européenne qui renforce la coopération économique et politique : monnaie unique (€), Politique Extérieure et de Sécurité Commune (P.E.S.C.), justice et citoyenneté européenne.

B. L'Europe des 6 à celle des 27

Devenu très attractif, l'espace européen s'agrandit avec l'association de 21 nouveaux États entre 1973 et 2007. Cet élargissement se fait dans 6 directions en fonction de l'évolution politique du continent (fin de l'isolement britannique, fin du franquisme, effondrement du bloc communiste, etc.) :

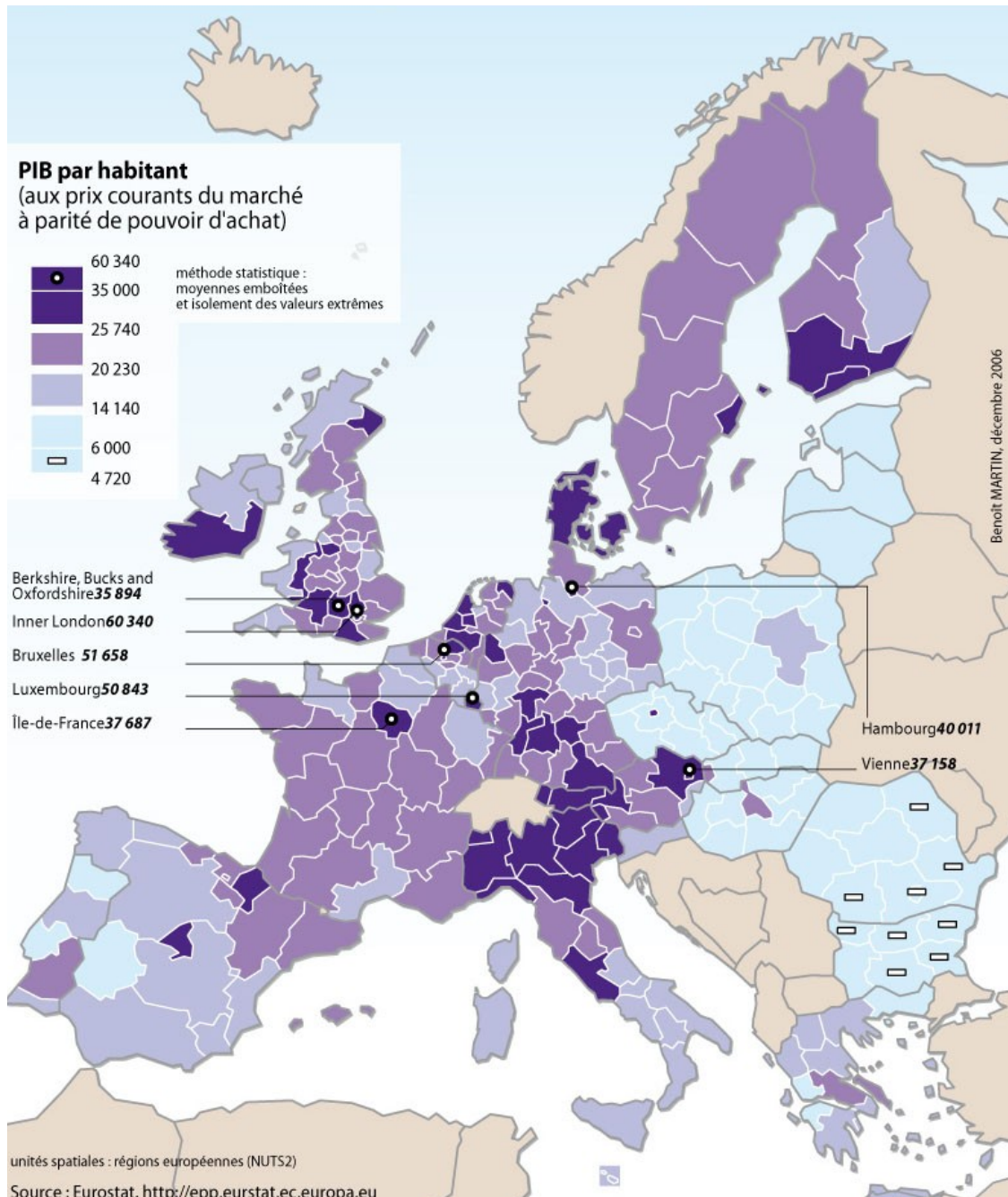
- Europe maritime du Nord-Ouest (Royaume-Uni, Danemark et Irlande) - 1973
- Europe méditerranéenne (Grèce, Portugal et Espagne) - 1981 et 1986
- Europe du Nord et centrale (Suède, Finlande et Autriche) - 1995
- Europe de l'Est et méditerranéenne (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Chypre et Malte) - 2004
- Europe de l'Est (Bulgarie et Roumanie) - 2007

L'arrivée de nouveaux arrivants se fait sans difficultés à cause des écarts de développement. L'entrée de pays en retard nécessite des mises à niveaux par des transferts financiers. Aujourd'hui, l'Union européenne s'interroge sur sa capacité à intégrer de nouveaux États candidats.

II. Les défis de l'Union européenne

A. Un espace fortement hiérarchisé

Regroupant plus de 500 millions de personnes, cet espace est structuré par une dorsale qui regroupe par 4 pôles (Londres, Paris, vallée rhénane et Italie du Nord). Cette dorsale européenne se caractérise par une très forte densité de population et de villes, et une intensité des échanges par un réseau de communication dominant.



A l'opposé de cet espace central, l'intégration des périphéries est inégale. Ainsi certaines métropoles dominent leurs régions (Berlin, Barcelone, Rome, etc.) et des régions transfrontalières sont très dynamiques. Mais des espaces plus périphériques connaissent un dynamisme moins évident (Portugal, Grèce, États d'Europe de l'Est).

Ainsi malgré les efforts (transferts financiers), les écarts entre les pays modernes à économie avancée et les autres se sont creusés (niveaux de P.I.B./habitant x 10). Dans ces conditions, certains pensent que l'élargissement doit cesser alors que d'autres estiment qu'avec les nouvelles intégrations les écarts se réduiront et que l'Union européenne en sortira renforcée.

B. Quel avenir pour l'Union européenne ?

Les règles et les fonctionnements des institutions européennes se sont modifiées au fur et à mesure de l'élargissement mais il apparaît de plus en plus difficile de concilier les intérêts de chaque État ce qui l'approfondissent de la construction européenne délicate (ex : crise après les rejets de la Constitution européenne par référendum en France ou au Pays-bas en 2005). Deux logiques s'affrontent : l'une « libérale » favorable au simple renforcement du marché commun et l'autre plus politique, favorable à un renforcement de la souveraineté de l'Union européenne.

Sur le plan politique, l'Union européenne reste davantage une confédération puisque les États conservent leur souveraineté politique (intérieur, défense, diplomatie). Son pouvoir supranational, son poids politique dans le monde, reste très relatif.

Pour autant la construction européenne se poursuit et progressivement autour de projets précis : Politique Agricole Commune (P.A.C.), environnement, transport, énergie, lutte contre le terrorisme ou l'immigration illégale

Conclusion

Problématique Quels sont les nouveaux défis de l'Union européenne ?

En dépit des difficultés rencontrées et des blocages récents, l'Union européenne est un espace de coopération souple, une tentative plutôt réussie de dépasser les divisions et les rivalités traditionnelles entre les États.

Carte de synthèse : **L'Union européenne, une aire de puissance en voie d'intégration mais à l'expansion freinée**